

Compte-rendu de la permanence du 13 décembre 2022

Participants :

Présidente : Mme Valérie TALBI, Adjointe au Maire de Vénissieux

Correspondant de territoire : M. Yazid IKDOUMI, DGA

Nombre d'habitants présents : 10

Délégués de quartier :

<input type="checkbox"/> ALMERAS Ludovic	<input type="checkbox"/> BROUSSE Samuel	<input checked="" type="checkbox"/> MABROUK Mohamed-Karim
<input type="checkbox"/> BARZASI Dominique, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> CLAVEL-INZIRILLO Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/> MONGHEAL Chantal
<input type="checkbox"/> BONAVENTURE Bertrand	<input checked="" type="checkbox"/> DIAZ Chantal	<input checked="" type="checkbox"/> RINNA Angelo
<input type="checkbox"/> BORNE Camille	<input checked="" type="checkbox"/> GARCIA Véronique	<input checked="" type="checkbox"/> THIVILLIER Henri
<input type="checkbox"/> BRISSON Christèle, excusée	<input checked="" type="checkbox"/> ISMAEL Ayaz	<input checked="" type="checkbox"/> YAZID Malika

18h 00 : Accueil des délégués et des habitants par Mme V. TALBI, présidente. Elle distribue le plan du marché forain du centre-ville comme demandé à la précédente assemblée.

Excuses pour le Compte-rendu de la permanence du 8 novembre arrivé très tardivement chez les délégués et non distribué aux habitants qui assistent aux permanences depuis le début de l'année.

1/ Présentation du plan de circulation post T-10 (après 2026) par Ms Arthur Levasseur (Direction du Cadre de Vie) et Abdelkrim Bazi

Pour rappel, le tramway emprunte depuis la Gare de Vénissieux, le boulevard Croizat, la rue Emile Zola, l'avenue Jean Jaurès et l'avenue de la République jusqu'à St Fons. T10 entraîne certains changements de sens de circulation sur les voies du centre-ville de Vénissieux : (voir p 63 du document de concertation Sytral joint à ce CR).

- la rue Emile Zola passe à sens unique Ouest > Est entre Gerin et Croizat. Elle sera interdite à la circulation en raison de l'étroitesse de la voie et de l'impossibilité de restituer une voie de circulation séparée de la plateforme tramway, sauf pour les riverains sur le tronçon situé entre Carnot et Gerin. Une séparation de chaussée sera aménagée. Les riverains côté pair pourront descendre la rue Emile Zola, les riverains côté impair devront remonter la rue Emile Zola Pour ce faire, les accès à chacun des sens se feront donc par des voies et des tracés différents qui restent à confirmer.

- L'avenue de la République passe également à sens unique entre la rue Germaine Tillion et Saint-Fons dans le sens Est > Ouest (en direction de Saint-Fons).

- La rue Gabriel Péri passe à sens unique dans le sens Ouest > Est (en direction du centre-ville de Vénissieux), entre Saint-Fons et Germaine Tillion, afin de créer la parallèle avec l'avenue de la République. Les 2 sens de circulation sont-ils maintenus sur Eugène Peloux ?

- Une piste cyclable est aménagée pour créer une continuité entre le boulevard Croizat, la rue Emile Zola, le boulevard Laurent Gerin, la rue Eugène Peloux, le square Gerin et l'avenue de la République.

Quelques remarques des participants :

- Insuffisance de l'offre en parc relais en périphérie de Vénissieux pour laisser son véhicule et prendre les TCL. Les quartiers du Centre et du Charréard sont encombrés par les usagers du métro D, du Tram T4 et du futur T10 habitant les villes non desservies en périphérie, qui laissent leurs véhicules stationnés toute la journée (stationnement pendulaire). **Les rues du Centre et du Charréard ne sont pas des parcs-relais !**
- Sorties sur rue Eugène Maréchal problématiques car rue étroite.
- Le centre-ville et la rue de Pressensé sont un itinéraire de délestage (par rapport à Croizat/tramway T4) emprunté par des habitants de Vénissieux, Corbas...pour aller sur Lyon, comment va se reporter ce flux puisque la passage au centre deviendra encore plus compliqué ?
- La rue Gambetta va supporter un nombre important de reports de flux automobiles.
- La question globale du stationnement est évoquée sur le centre-ville.
- Où vont passer les autres TCL (bus) dont il est dit qu'ils seront détournés. Aucune information, ni concertation n'est encore prévue pour les usagers des Bus TCL, ni pour les arrêts, ni pour les fréquences, ni pour les correspondances, ni pour les tracés ni pour les nouveaux riverains de ces nouveaux tracés..... ?
- Explications sur la circulation et le stationnement autour du Square Laurent Gerin. Ces explications ne satisfont ni les habitants présents, ni les délégués. **Par exemple**, le pif-paf à deux sens de circulation (puisque le sens sur Gabriel Péri sera Ouest> Est) sera très conflictuel et potentiellement très accidentogène et peu fluide, avec un tourne à gauche au feu Péri/Jaurès.

Concernant les travaux de rénovation des réseaux patrimoniaux des concessionnaires (voir les cartographies en PJ), des travaux démarrent à compter du 9 janvier jusqu'au mois de mars, sur plusieurs voies du centre-ville, dont :

- la rue Jean Vilar
- la rue Emile Zola
- l'avenue Jean Jaurès (durant les vacances scolaires de février)
- la rue Paul Langevin (durant les vacances scolaires de février)
- la rue Carnot (durant les vacances scolaires de février)
- le secteur Aulagne / Péri / République

2/ Autres points :

- Il y a eu un défaut de chauffage manque de l'eau chaude pendant une journée sur certains secteurs du centre. Absence d'information préalable des opérateurs. Protestations des habitants à transmettre aux concessionnaires et aux services municipaux.
- Une pétition est en cours pour dénoncer le délabrement du service de la Poste : courrier non distribué ou mal distribué, abandonné sur rue ou livré une fois par semaine. Les habitants s'alarment.
- Avec le développement des opérations de construction, les rats sortent de plus en plus et envahissent les poubelles. Il est demandé une action d'ensemble sur le quartier Centre.
- Rue Gaspard Picard : il coule du balcon d'un appartement de l'eau, qui par temps de gel rend le trottoir glissant et dangereux.
- La question des poubelles des restaurateurs sur la rue Carnot reste entière, malgré les passages et avertissements des élus. Passer à la phase amende ?
- Le magasin Best Brice a tendance à nouveau à laisser ses cartons sur le domaine public.
- Rue du Château / Vieux Puits: en haut (proche église) / une voiture s'installe pour vendre de l'alcool à 1€ la canette + vente de cigarettes, vers le vieux puits. Il se passe des choses dans le bar du Vieux Puits. Cela se poursuit, c'est inadmissible !
- Pas de réponses aux appels des habitants au TOP ou au 17. Des habitants rappellent les promesses du commissaire divisionnaire de Vénissieux lors de l'AG du Conseil de Quartier le 5 octobre dernier. Apparemment sans aucun effet !

- Parking rue V. Hugo : présence de 6 voitures qui ne bougent jamais. Trafic de drogue installé et qui génère de plus en plus des nuisances sonores la nuit.
- Square derrière La Poste du Centre : lieu sale et générateur de dysfonctionnements de jour comme de nuit.
- Il est demandé un passage piéton surélevé sur Marcel Paul au niveau de la salle Paul Langevin ou au moins le signaler par des panneaux ? (Réponse : il y a un plateau surélevé quelques mètres avant au niveau de la Maison des Associations Boris Vian).

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 10 janvier 2023 à 18h00

Foyer Paul Langevin

13A rue Marcel Paul